

Mercredi, atla
tion Les ch
Françoise S
vel et We
enchanté le
handicapé
et les pers
ce Saint-
lecture r
Sheilla,
père, n
Roman
Ce sp

Peill
Spr

Plantation des haies bocagères au Cormier

Sixt-sur-Aff — La 3^e campagne de replantation, destinée à améliorer la qualité de l'eau, a débuté le 28 janvier à Sixt-sur-Aff et se déroulera dans 13 communes dont Bruc-sur-Aff, Lieuron et Pipriac.

Dans le cadre de sa mission de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust (SMGBO) porte et anime le programme Breizh bocage pour la replantation de haies bocagères sur son territoire.

Mercredi, Marie Dugué, technicienne bocage au SMGBO, et les planteurs, étaient à la ferme du Cormier, au village de Noyal, à Sixt-sur-Aff.

« Breizh bocage fonctionne avec des fonds publics dont le Feader, fonds européen qui fait partie du deuxième pilier de la politique agricole commune auquel s'ajoute la participation de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, pour les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, sur les territoires du Smgbo », précise Marie Dugué.

Participation de 1 € le mètre linéaire

La technicienne du SMGBO explique que ces réimplantations de haies bocagères sont constituées de plants forestiers d'origine locale, adaptés au massif armoricain. Ce sont des plants champêtres choisis en partenariat avec l'agriculteur. « Des arbres qui



La technicienne Marie Dugué avec les quatre planteurs de l'entreprise Ocre sur une parcelle de la ferme du Cormier, au village de Noyal.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

deviendront très hauts. Au Cormier, ce sont principalement des cormiers. Sur cette parcelle, qui ne pos-

sède pas de talus, on plante des haies à plat qui viennent bloquer le ruissellement, ainsi que l'érosion de

la parcelle, et améliore donc la qualité de l'eau », détaille Marie Dugué. Le cormier ou sorbier domestique est un arbre majestueux de la famille des Rosacées. Le coût global de l'opération, comprenant le travail du sol, la plantation, les fournitures diverses comme les dalles de paillage biodégradables, est de 7 € du mètre linéaire. Une participation de 1 € le mètre linéaire est demandée à l'agriculteur. Pour réaliser ces travaux, le SMGBO a fait appel à l'entreprise Ocre de Mohon (Morbihan), spécialisée en génie écologique et plantations forestières qui emploie des personnes en réinsertion.

Pour cette campagne 2019, qui se terminera à la mi-mars, 21 km de haies vont être aménagés chez 18 agriculteurs de 13 communes du secteur qui ont été démarchés au préalable par la technicienne du SMGBO. À Sixt-sur-Aff, Bruc-sur-Aff, Lieuron et Pipriac, 3 000 plants vont être ainsi plantés sur plus de 4 km de haies bocagères afin d'assurer une meilleure qualité de l'eau, but initial de l'opération. Toutefois, il ne faut pas oublier le rôle de ces haies bocagères qui servent également de coupe-vent en cas de tempêtes ou tornades.